



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27-05-2026 /

Dossier complet le : 27-05-2026 /

N° d'enregistrement : 018626/KK P

1 Intitulé du projet

Construction d'un magasin LIDL a TOUQUES (14800)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

LIDL

Raison sociale

SNC LIDL

N° SIRET

34326262226433

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

JEUFFROY

Prénom(s)

Pascale

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement caravanes ou de résidences	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Lidl prévoit la construction d'un établissement de vente à TOUQUES, présentant 1 842,15 m² de surface de vente. Une demande d'examen au cas par cas avait déjà été déposée en 2022. Les surfaces du projet ayant légèrement évolué depuis, l'exploitant souhaite à ce jour déposer une nouvelle demande. Le projet n'avait en 2022 pas été soumis à évaluation environnementale (décision du 21 mars 2022). La surface totale du terrain concerné est de 5 222 m² pour une surface de plancher de 2 797,30 m². Le terrain est actuellement déjà occupé par un restaurant et un hôtel. Le terrain nécessitera une première phase de déconstruction des bâtiments existants sur le site.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un nouveau magasin de vente de la société LIDL à TOUQUES. Le projet permettra d'aménager un établissement moderne et accessible qui permettra d'améliorer l'accueil de la clientèle et les conditions de travail du personnel, par rapport à l'établissement actuellement présent à 100 m au Sud du projet. La société LIDL s'efforce de choisir des équipements économes en énergie, en complément de la production d'électricité par panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux, d'une durée de 8 à 10 mois, prévoit : - La déconstruction des bâtiments existants, - Les travaux de terrassement et le déploiement des réseaux, - La création du bâtiment LIDL, - Les corps d'états secondaires et aménagements intérieurs, - La réalisation des parkings (en pavés drainants, et souterrains), des voiries en enrobés et de 888 m² d'espaces verts.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le futur magasin fonctionnera comme tous les établissements de vente de la société LIDL : - il accueillera les clients du lundi au samedi aux horaires habituels d'ouverture (8h30 à 20h) et le dimanche matin (9h à 12h30), - les clients et le personnel du magasin stationneront dans le parking souterrain, et sur les places au Nord-Est du bâtiment, - les camions approvisionnant le magasin se positionneront au niveau du quai de chargement situé au Nord du bâtiment.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera un Permis de Démolir, et est soumis à une demande de Permis de Construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de terrain Surface de plancher Nombre de places de stationnements	(0,52, ha) (2 797, m²) (93, places)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Chemin du Roy

Lieu-dit :

Localité : Chemin du Roy 14800 Touques

Code postal : 14800 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 49.34745 , , " Lat. : 0.96642 , , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' '' Lat. : ° ' ''Point de d'arrivée : Long. : ° ' '' Lat. : ° ' ''

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le site se situe en zone UEa (zone urbaine destinee aux activites commerciales et hotelieres) du PLUi de la CC Coeur Cote Fleurie, dont la derniere procedure a ete approuvee le 10/11/2025.

① Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le projet est situe a plus de 1 km au Nord des premieres ZNIEFF, a savoir les ZNIEFF de type I "Marais de la basse-vallee de la Touques" (250015965) et "Pelouse du Mont Canisy" (250010777) et la ZNIEFF de type II "Vallee de la Touques et ses petits affluents" (250006496). Voir annexe volontaire.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La commune de Touques est située dans le périmètre du plan de prévention du bruit dans l'environnement du Calvados quatrième échéance. Le site du projet est situé dans le périmètre affecté par le bruit de part et d'autre de la RN 177. Cependant, le projet n'augmentera pas significativement le trafic des grands axes déjà très fréquentés.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site est exclu de tout périmètre de protection de Monument Historique, bien inscrit au patrimoine mondial ou site patrimonial remarquable. Voir annexe volontaire.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le site est exclu de toute zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation. Voir annexe volontaire.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune est concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondations. La zone de projet est concernée par le risque d'inondation, elle est située en zone verte. En zone verte, la constructibilité n'est pas limitée, les
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Le PPRI de la basse vallée de la Touques a été approuvé le 3 mars 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le projet de la société LIDL se situe en dehors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable. Voir annexe volontaire.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet s'implante au sein d'une zone industrielle. Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à environ 2,5 km au Nord-Ouest. Il s'agit des ZPS "Littoral augeron" (FR2512001) et "Estuaire et marais basse Seine" (FR2310044) et des ZSC "Baie de Seine orientale" (FR2502021) et "Estuaire de la Seine" (FR2300121). Voir annexe volontaire.
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	La société LIDL s'attache à équilibrer au maximum les déblais/remblais. Il apparaît à ce stade que le projet sera excédentaire en matériaux. Les terres excédentaires seront évacuées vers des Installations de Stockage adaptées et pourront éventuellement être réutilisées pour la construction routière.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des impacts sur la biodiversité, le site étant situé en zone industrialisée, déjà aménagée (présence actuellement d'un restaurant et d'un hôtel) et imperméabilisée sur la quasi-totalité de son emprise.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le site est déjà aménagé (restaurant et hôtel) et imperméabilisé sur la quasi-totalité de son emprise.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est concerné par le PPRI de la basse vallée de Touques, toutefois, peu de prescriptions sont applicables au projet (zone verte du PPRI soumise à peu d'obligations). Voir annexe volontaire.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Vehicules legers des clients et du personnel (93 places de stationnement). Poids lourds pour l'approvisionnement du magasin (estime a un poids lourd par jour).
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Les nuisances sonores potentielles sont liees a la phase chantier. Elles seront de faible ampleur et auront lieu en periode diurne. Les activites liees au magasin ne seront pas a l'origine de nuisances sonores particulieres
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Un eclairage minimum de securite sera assure sur le site la nuit. Cet eclairage sera limite au minimum necessaire (facades et voiries).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les rejets atmospheriques seront limites aux rejets dus aux vehicules, notamment : - les poids lourds qui alimenteront le magasin (1 PL/jour), - les vehicules des clients et des personnels se rendant sur le site de vente.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Le projet engendrera le rejet : - d'eaux usees de nature sanitaire et domestique (WC, douches, eviers) - d'eaux pluviales L'etablissement n'induera aucun rejet d'eaux usees industrielles
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	- Le reseau d'assainissement public pour les eaux usees de nature sanitaire et domestique - Les eaux pluviales seront tamponnees dans des volumes de stockages souterrains, puis rejets dans le reseau communal

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	L'exploitation du site engendrera principalement la production de déchets d'emballages (cartons, plastiques). Ces déchets seront évacués par le poids lourd qui procédera à la livraison des marchandises.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le site est exclu des périmètres de protection des monuments historiques. Voir annexe volontaire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le site est actuellement entièrement imperméabilisé, et occupé par des entreprises (restaurant et hôtel).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Dans le cadre de l'aménagement de l'établissement, les réseaux de collecte des eaux pluviales seront conçus de manière à : - gérer les eaux pluviales de manière diffuse, en les tamponnant dans des volumes de stockage souterrains, puis en les relarguant dans le réseau communal avec un débit de fuite limité . Par ailleurs, la société LIDL prévoit les mesures suivantes en faveur de l'environnement : - recours aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques en toiture sur une surface de 1 226 m²), - aménagement de 888 m² en espaces verts, repartis sur les pourtours du terrain, pour améliorer l'impact visuel du parking (soit une augmentation de la surface d'espace vert par rapport à la situation actuelle), - plantation d'arbres d'essence locale.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des critères de l'examen au cas par cas tels qu'ils sont détaillés à l'Annexe de l'article R. 122-3-1 du Code de l'environnement, le projet de la société LIDL à TOUQUES ne justifie pas d'être soumis à évaluation environnementale. En effet, tant les caractéristiques propres au projet que sa localisation ou encore le type et les caractéristiques de ces incidences excluent qu'il puisse être susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine de nature à rendre nécessaire la réalisation d'une évaluation environnementale. En particulier, on rappelle que : - il s'implante sur des terrains déjà bâtis et artificialisés situés au sein d'une zone industrielle en zone UEa du PLUi de la CC Cœur Côte Fleurie, destinée aux activités commerciales, - l'activité engendre peu d'émissions vers les différents compartiments

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom HAUSMANN

Prénom Emilie

Qualité du signataire Ingenieure d'etudes Environnement et Risques industriels

À Illkirch

Fait le 27-05-2026 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)